

## Nidification de l'ibis sacré dans l'ouest de la France en 2013

Dans le cadre de la mise en œuvre des arrêtés préfectoraux ordonnant la destruction d'ibis sacrés en Loire-Atlantique, Morbihan et Vendée, les DREAL de Bretagne et des Pays de la Loire ont chargé l'ONCFS de recueillir des informations sur la reproduction de l'espèce dans l'ouest de la France. Comme les années précédentes, un message circulaire a été adressé en début de saison de reproduction aux associations ornithologiques, aux gestionnaires d'espaces naturels, aux services ONCFS des départements concernés, ainsi qu'à un universitaire rennais qui effectue un suivi des colonies de Brière et de Besné.

En 2013, des informations ont été reçues des services de l'ONCFS (divers sites de Loire-Atlantique et du Morbihan), de la SNPN (lac de Grand-Lieu), de Bretagne Vivante – SEPNB (bois de Villeneuve à Guérande), du PNR Brière (Brière). Aucune participation n'a été reçue de la LPO 44, ni de l'universitaire rennais.

Le schéma de répartition des colonies est semblable à celui des quatre années précédentes, avec un regroupement des oiseaux sur le lac de Grand-Lieu qui a hébergé environ 90 % de l'effectif nicheur régional. En dehors Grand-Lieu, une petite colonie a été observée en avril (Besné), puis cinq autres se sont développées en juin-juillet : suite à la stérilisation des pontes sur Grand-Lieu, quelques dizaines d'oiseaux ont cherché à coloniser d'autres sites en Loire-Atlantique et Morbihan. L'installation d'une colonie en Charente-Maritime (Saint-Jean-d'Angle) s'inscrit peut-être également dans ce contexte de dispersion depuis Grand-Lieu.

Le bilan par site, détaillé au verso, permet d'estimer qu'**environ 280-300 couples** ont niché en 2013 (dont environ 10 couples en Charente-Maritime, hors de la zone actuellement couverte par des arrêtés préfectoraux de destruction de l'espèce), soit une baisse de 17 à 27% par rapport aux 350 à 410 couples de 2012 (et, pour mémoire, 1400 couples en 2008, puis 850 couples en 2009, 670 en 2010, puis 560 à 600 en 2011). Cette baisse résulte de la conjugaison des opérations de stérilisation des pontes sur la principale colonie, et du tir d'oiseaux volants à la périphérie de certaines colonies et sur des sites d'alimentation. Ces interventions réduisent le nombre de reproducteurs (effet du tir des oiseaux volants, qui sont avant tout des adultes) et le nombre de recrues qui viendraient remplacer les adultes qui disparaissent (effet de la limitation du nombre de jeunes à l'envol du fait de la stérilisation).

L'arrêté préfectoral visant la stérilisation des pontes sur le lac de Grand-Lieu y a été appliqué par la SNPN, permettant la stérilisation de 1270 œufs (sur 422 nids), soit bien plus qu'en 2012 (cf. 638 œufs stérilisés, faible résultat lié à la ponte inhabituellement précoce des oiseaux cette année-là) mais nettement moins que les années précédentes (2424 en 2011 et 2393 en 2010), quand l'effectif nicheur était beaucoup plus important. En 2013 la stérilisation des œufs s'est faite en deux temps (24 avril puis 23 et 25 mai) afin de traiter les pontes de remplacement déposées à la suite de la première intervention. La stérilisation a été efficace, la production en jeunes a été faible sur Grand-Lieu : au plus quelques dizaines de jeunes à l'envol. Peu de jeunes se sont envolés des autres colonies (seule exception : bois de Villeneuve à Guérande). Globalement, la production en jeunes est bien inférieure au nombre d'oiseaux volants prélevés par tir par les agents de l'ONCFS en Loire-Atlantique et Morbihan (274 oiseaux prélevés en 2013). Il est donc possible de prédire une poursuite de la baisse de l'effectif régional en 2014 : les efforts (tir et stérilisation) devront toutefois être maintenus à haut niveau pour éviter toute reprise de l'essor de la population d'ibis sacré. De plus, les moyens d'empêcher le développement d'un noyau de nicheurs en Charente-Maritime devra être recherché.

## Nidification de l'ibis sacré dans l'ouest de la France en 2012 : détail par sites

### Loire-Atlantique

Les oiseaux se concentrent en quasi totalité sur le lac de Grand-Lieu en début de saison (avec aussi une petite colonie en bordure de Brière), puis quelques petits groupes se réinstallent tardivement sur d'autres sites après les opérations de stérilisation menées à Grand-Lieu.

- Brière et abords : un peu moins de 100 oiseaux début avril sur l'ensemble de la Brière au sens large, avec installation d'une colonie sur le marais du Harois à Besné / Prinquiau où la nidification commence dans la première décade de mai (effectif précis non connu, **moins de 50 couples**), puis ce site est abandonné sans raison identifiée.
- Lac de Grand-Lieu : l'effectif était de **252 couples** lors du dénombrement du 24 avril 2013 (pour mémoire : 310 couples en 2012, 525 en 2011, 648 en 2010 et 815 en 2009). La stérilisation des pontes a entraîné au moins 178 pontes de remplacement en trois points différents du lac ; ces pontes ont été stérilisées à leur tour. La quasi-totalité des nids ayant pu être traitée par la SNPN, la production n'a pas excédé quelques dizaines de jeunes qui ont pu s'envoler de Grand-Lieu.
- Marais de l'Erdre : à Mazerolles (communes de Saint-Mars-le-Désert et Sucé-sur-Erdre), 10-15 oiseaux sont noté début juin et s'installent pour nicher ; il n'y aurait eu que **5-6 couples** en 2013 sur ce site, où 18 oiseaux ont été prélevés début juillet.
- Bois de Villeneuve à Guérande : installation début juin (au moins 10-15 couples), il y a **au moins 34 nids** mi-juin. Pas d'information sur le succès de reproduction (potentiellement près de 40 jeunes à l'envol, sur la base d'une moyenne d'un jeune par couple).
- Château de Greix à Corsept : installation tardive (juillet), environ 50 oiseaux mi-juillet, nombre de couples inconnu (**moins de 30 couples**), apparemment aucun jeune à l'envol.
- Aucune installation en 2013 sur les marais de Goulaine (ce site, qui abritait une colonie par le passé, a été visité par les agents de l'ONCFS au printemps 2013, aucune nidification) ni sur le banc du Bilho / estuaire de la Loire.

### Morbihan

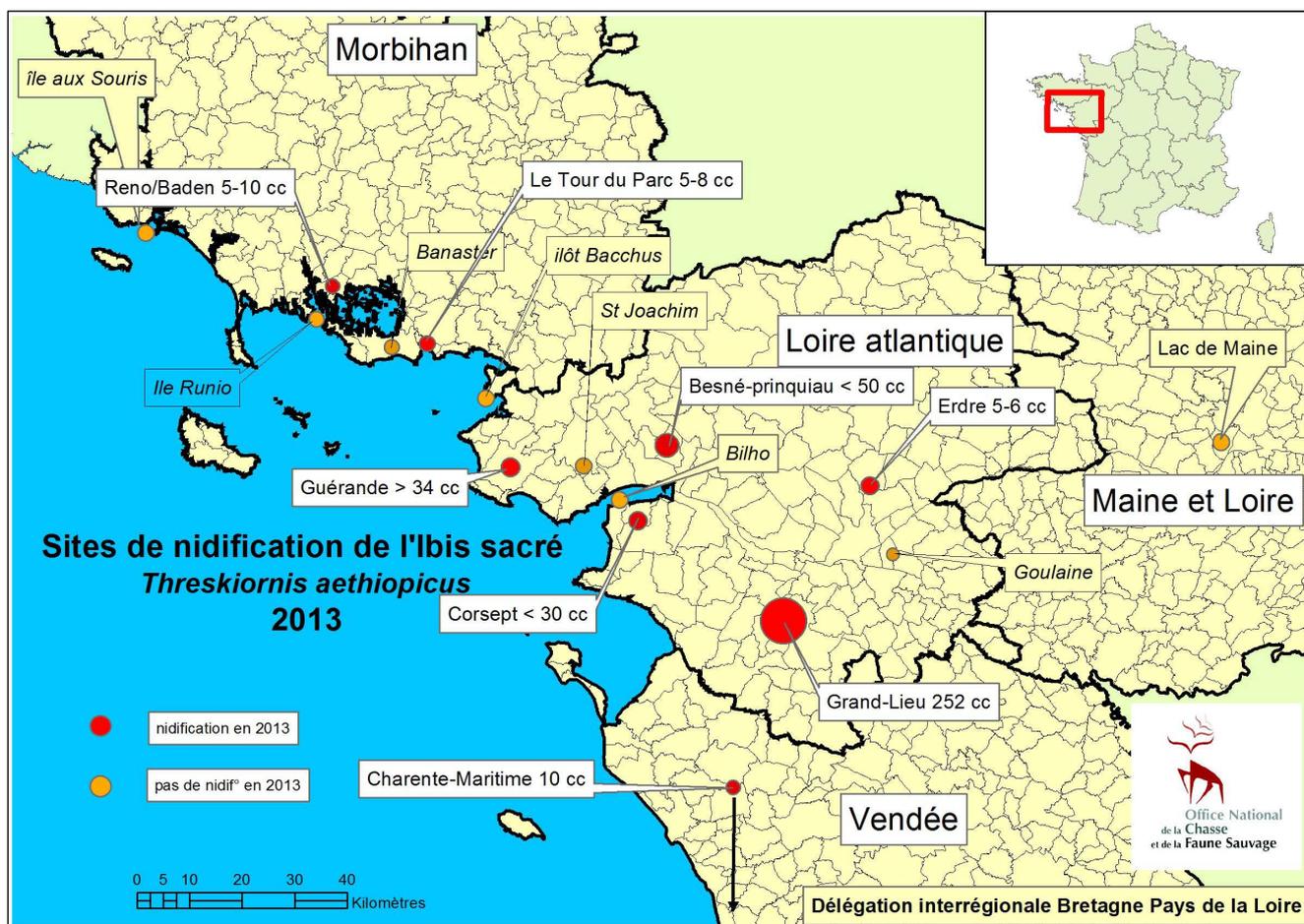
A noter l'absence d'ibis sacrés en avril et début mai. L'installation de nicheurs est tardive, à partir de juin, ce qui correspond vraisemblablement à une redistribution suite à la seconde campagne de stérilisation sur le lac de Grand-Lieu (44), puis peut-être d'une colonie à l'autre.

- Secteur du golfe du Morbihan : la nidification a été constatée sur deux sites en 2013. A Reno, commune de Baden, 4 oiseaux sont présents début juin puis 5 à 10 couples s'installent ; le 25 juin 16 oiseaux adultes sont tirés parmi 30 individus et le site est ensuite déserté, aucun jeune n'est produit. A Pencadenic, commune de Le Tour-du-Parc, un couple présent le 5 juin ne sera pas revu ensuite ; puis 5 à 8 couples nicheurs s'installent tardivement en été et produisent quelques jeunes dont une partie est prélevée à l'envol (21 oiseaux tirés le 2 septembre : 15 adultes + 6 jeunes). Par ailleurs, quelques observations d'oiseaux isolés sont faites à partir de début juin à Banastère / Sarzeau et Le Tour du Parc, mais la nidification n'y est pas observée. Il y a donc eu **un maximum de 18 couples dans le golfe du Morbihan**, et seulement 5 à 10 couples si les nicheurs tardifs de Pencadenic sont des rescapés de Reno. Ils n'ont guère produit de jeune à l'envol.
- Aucune nidification en 2013 au Drenec (où des colonies s'étaient implantées en 2007 et 2008, avec retour d'oiseaux non nicheurs au printemps 2012), ni sur l'îlot Bacchus à Pénestin (où l'espèce a niché il y a quelques années), ni sur l'île aux Souris à Port-Louis, Morbihan (où un cas de reproduction avait été constaté en 2007).

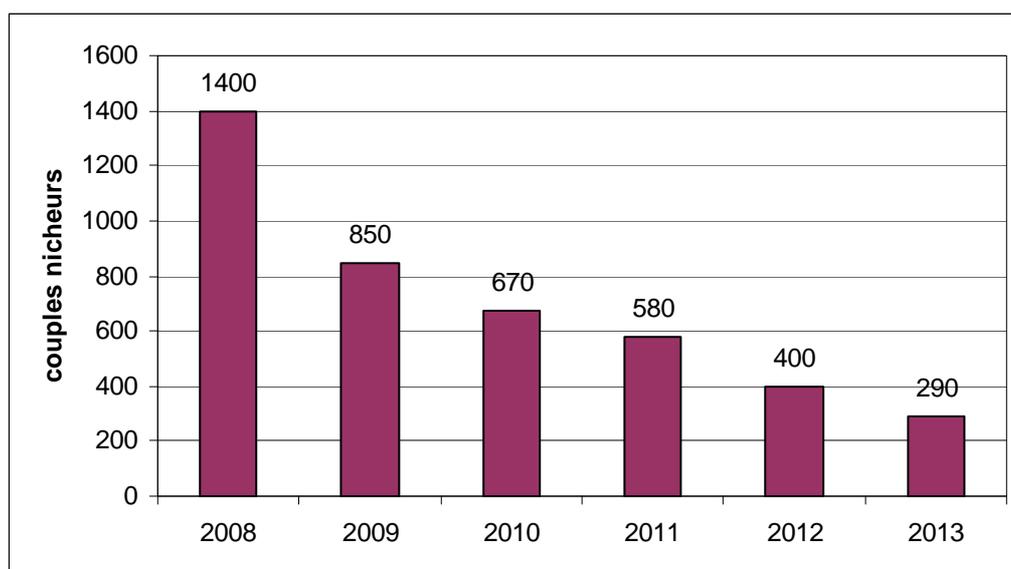
**Autres départements** – Pas de nidification signalée en 2013 dans le Maine-et-Loire (pour mémoire : 2 couples en 2008) ni en Vendée. Mais installation d'une petite colonie à Saint-Jean-d'Angle en Charente-Maritime (environ 40 oiseaux dans le secteur, nombre de couples non recensé).

**Total régional** – Seule la colonie de Besné était occupée fin avril en même temps que celle de Grand-Lieu, tous les autres sites n'étant occupés qu'à partir de la deuxième série de ponte, après la stérilisation sur Grand-Lieu. Le nombre de couples à Besné n'est pas précisément connu ; il était inférieur à 50 couples. Ceci permet d'estimer l'effectif régional à 270-290 couples en Morbihan et Loire-Atlantique dans l'hypothèse d'environ 20 à 40 couples à Besné. En incluant la petite colonie installée en Charente-Maritime, l'effectif nicheur dans l'ouest de la France est estimé à **environ 280-300 couples en 2013**, soit un niveau bien inférieur aux 350 à 410 couples de 2012.

La **carte** de la page suivante localise les sites de nidification.



Répartition des sites de reproduction de l'Ibis sacré en Bretagne et Pays de la Loire en 2013  
(cartographie : Jean-Christophe Brun, ONCFS)



Evolution interannuelle de l'effectif d'ibis sacré dans l'ouest de la France  
(nombre moyen de couples nicheurs ; source ONCFS)